

PRÉFACE

Depuis longtemps, le révérend Père Grou, C. S. C., faisait de patientes recherches pour établir la généalogie de ses ancêtres, en notre pays. Son œuvre est maintenant terminée et il la livre au public. Elle s'adresse, sans doute, à tous ceux que les travaux de ce genre peuvent intéresser ; mais elle est dédiée plus particulièrement aux membres de la famille Grou et à leurs amis : ce sera pour eux un trésor qu'ils auront bientôt fait d'apprécier à sa juste valeur.

Dans beaucoup de maisons, on conserve et on vénère l'album des portraits de famille, où figurent les vieux parents et les ancêtres disparus. C'est comme un tableau d'honneur que l'on aime autant qu'on le vénère, ou encore, c'est comme un lien sacré qui se forme ou se resserre entre des personnes faites pour vivre d'une même vie et ne jamais s'oublier. Parfois, on s'en fait un titre de gloire, à cause des hauts faits dont la mémoire couronne le front des aïeux ou des légendes qui viennent dorer les souvenirs des temps reculés. Combien plus précieux sera l'album généalogique qui rappellera non pas des faits plus ou moins véridiques, non pas un âge d'or que l'on est porté à croire plutôt légendaire ; mais des actes de la plus haute importance, consignés dans des registres dont la véracité est indiscutable, et constituant une chaîne ininterrompue entre les générations qui ont vécu et celles qui montent à la vie.

Ce sont d'abord les origines au sein même de la mère-patrie. On y constate non pas la distinction des hauts titres ou des fortunes colossales, mais bien cette noblesse qui persévère quand les autres s'effondrent, je veux dire l'honorabilité d'une famille profondément honnête et religieuse. Sur le sol béni de la vieille France, au beau pays de Normandie et en plein dix-septième siècle, nos ancêtres vivaient comme de braves chrétiens et de très estimables citoyens. Voilà qui nous vaut bien des titres et nous fait grandement honneur. Comme la grande majorité de nos compatriotes, nous n'avons donc pas à rougir de nos origines.

Puis c'est la naissance, sur le sol de notre patrie, d'une descendance de deux mille membres, et d'au-delà ; chacun ayant son acte de baptême dûment enregistré pour témoigner qu'il fut fait enfant de Dieu et de l'Église par le ministère d'un prêtre, qui par ce fait nous devient cher, et avec l'assistance de parrain et marraine avec qui on est heureux de prendre contact. La *profession* des Grou est inscrite aux registres ; ils furent de tout temps colonisateurs et agriculteurs, fonctions honorables entre toutes, puisque la colonisation et l'agriculture sont les deux sources les plus fécondes de notre vie nationale en même temps que les deux sauvegardes les plus assurées de notre vie religieuse.